

JUDICIAIRES ET LÉGALES

Ventes aux enchères

CYRIL DUVAL
Commissaire-Priseur

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES
LUNDI 10 JUIN 2024, à 14H30

Suite à LJ RESTAURATION (proche de Loué)

Licence IV - Tour réfrigérée en inox - Roller Grill chauffe-assiettes - Giorix salamander Fagor frieuse type FE7 051C - Sedico Bilxo piano de cuisson à gaz - Baron plancha en inox - Rational four combiné vapeur/ventilé type - Self Cooking Center Kitchenaid robot classic - Plonges en inox - Nosenm lave verres triphasé elewig - Totaline chambre froide de 8m3 - Comenda lave verres - Barline machine à glaçons - Roller Grill vitrine à gateaux - Caisse enregistreuse écran tactile à tiroir caisse - Chaise en bois laqué blanc d'ossier gerbe et pieds tournés et divers.

Exposition sur place : Avant la vente, de 10H00 à 11H00 et enlèvements des lots sur rdv

Frais à 14,28% TTC TTC - Frais internet : 1,20 % TTC du prix d'adjudication (pour les lots judiciaires)

CONDITIONS : Règlement au comptant par CB, chèque ou par espèces (1000€ max frais compris) - Lettre accréditive de banque à présenter à l'expo PUIS VIREMENT pour bordereau supérieur à 1.000€ - Le tout vendu en l'état.

L'adresse sera communiquée le matin de la vente sur le site www.interencheres.com/72004

Le commissaire-priseur se réserve la possibilité de souder ou constituer des lots (y compris vendre en 1 seul lot) jusqu'au moment de la vente.

Photos sur www.interencheres.com/72004

Maître Cyril DUVAL - Commissaire-Priseur Judiciaire
54-56, avenue de Verdun - 72000 LA FLÈCHE - Tél. 02 43 94 03 81
Courriel : cyrilduval72@gmail.com

(72 000) - LIEU TENU SECRET - Après LJ

VENDREDI 7 JUIN 2024 À 14H30

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES (SANS LIVE) DE SERIGRAPHIE

Carrousel 8 couleurs automatique de la marque SHENK - 10 postes d'impression et 12 plateaux - Machine de séchage MUST TECHNOLOGIE - Compresseur AIR FLUX RENNER modèle RSF 5,5 - Trois têtes sèches MUST TECH - Tunnel de séchage SPE TD - 2 Presse transfert PTS 5P 230V - Carrousel WORKHOUSE - Gerbeur HBRAL - Transpalette - Imprimante EPSON modèle ultra chrome K3 ink Stylus Pro 4880 - Chauffage d'atelier fioul S PLUS - Carrousel manuel - Ecran d'ordinateur + tour ACER - Destrueteur FOL-LOWES - Châssis d'insolation - Ecran d'impression - Pot d'encre neuf - Deux bureaux - Quatre lampes - Une clé de séchage - Meuble casier - Deux ventilateurs - Une table d'atelier ...

Visites : le 7 juin, à 14 H 00 et photographiés sur www.interencheres.com/72001

Pour enlèvements immédiats : lettre accréditive obligatoire + 2 pièces d'identité, chèque certifié, espèces jusqu'à 1000€.

Ministère de Me Xavier SANSON
C-P judiciaire et habilité - SVV SARTHE ENCHÈRES
N° 2002/197 - Hôtel des Ventes des Remparts - 16 rue du Bon-Pasteur
72000 LE MANS - Tél. 02 43 77 07 91 - Email : xavier.sanson@orange.fr

Judiciaires et légales

Vous êtes un professionnel (collectivités, avocats, notaires, etc) : déposez, gérez et suivez vos annonces légales pour Le Courrier de l'Ouest, ou pour tout autre journal, sur notre site www.medialex.fr

Pour faire paraître une annonce légale : Medialex, tél. 02 99 26 42 00 - Fax 0 820 309 009 (0,12€ la minute) e-mail : annonces.legales@medialex.fr - Internet : www.medialex.fr

Tarif de référence stipulé dans Art.2 de l'arrêté ministériel du 14 décembre 2023, soit 0,183 € ht le caractère ou tarif forfaitaire à titre dérogatoire pour certaines annonces légales.

Les annonceurs sont informés que, conformément au décret no 2012-1547 du 28 décembre 2012, les annonces légales portant sur les sociétés et fonds de commerce concernées et publiées dans les journaux d'annonces légales, sont obligatoirement mises en ligne dans une base de données numérique centrale, www.actulegales.fr.

Marchés publics

Procédure adaptée

Commune de Loir-en-Vallée

Assistance à maîtrise d'ouvrage pour la mise en place d'une chaufferie biomasse et d'un réseau de chaleur sur la commune déléguée de Ruillé

PROCÉDURE ADAPTÉE OUVERTE

Commune de Loir-en-Vallée, Mme Galienne Cohu, maire, mairie de Ruillé-sur-Loir, place Solange-Alexandre, 72340 Loir-en-Vallée. Tél. 02 52 22 72 97. Mèl : direction@loirenvallee.fr Web : www.loirenvallee.fr

Siret : 20007226200013.

Groupeement de commandes : non.

L'avis implique un marché public.

Objet : assistance à maîtrise d'ouvrage pour la mise en place d'une chaufferie biomasse et d'un réseau de chaleur sur la commune déléguée de Ruillé.

Référence acheteur : 2024AMORESEAU.

Type de marché : services.

Procédure : procédure adaptée ouverte.

Technique d'achat : sans objet.

Lieu d'exécution : rue de l'Europe, rue du Clos, rue Abbé-Dujarie, 72340 Ruillé-sur-Loir.

Description : implantation d'une chaufferie biomasse et d'un réseau de chaleur pour desservir 9 bâtiments publics et 5 privés.

Forme du marché : réduction divisée en lots : non.

Les variantes sont exigées : non.

Réduction du nombre de candidats : non.

La consultation comporte des tranches : oui.

Possibilité d'attribution sans négociation : oui.

Visite obligatoire : non.

Critères d'attribution : offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

Renseignements d'ordre administratifs : Anne-Sophie Roussel. Tél. 02 52 22 72 97.

Intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : oui.

Présentation des offres par catalogue électronique : autorisée.

Remise des offres : 3 juillet 2024 à 12 h 00 au plus tard.

Envoi à la publication le : 30 mai 2024.

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur : <https://www.marches-publics.info>

Avis administratifs

LE MANS MÉTROPOLE
Projet de modification n° 2
du Plan local d'urbanisme
communautaire

1ER AVIS
D'ENQUETE PUBLIQUE

Par arrêté n° 00019 du 24 mai 2024, M. le Président de Le Mans Métropole a prescrit l'ouverture de l'enquête publique relative au projet de modification n° 2 du Plan local d'urbanisme communautaire de Le Mans Métropole. Ce projet vise en particulier à renforcer la place de la nature en ville.

Il conduit également à clarifier plusieurs dispositions du règlement littéral, à préciser le chapitre de l'OAP Composition urbaine dédié à la gestion des eaux pluviales et à expliciter l'échéancier prévisionnel d'urbanisation. Il comprend des ajustements du plan de zonage et des orientations d'aménagement et de programmation pour répondre à des besoins spécifiques relatifs à des projets en cours ou à venir sur certains secteurs du territoire. En outre, ce projet comprend une actualisation des annexes à titre informatif.

L'enquête publique se déroulera du mardi 18 juin 2024 à 9 h 00 au mercredi 17 juillet 2024 à 17 h 00, soit une durée de 30 jours consécutifs.

Afin de conduire l'enquête publique, M. le Président du tribunal administratif de Nantes a, par décision n° E24000080/72 en date du 2 mai 2024, désigné M. Jean Chevalier en qualité de commissaire enquêteur.

Le dossier d'enquête pourra être consulté en ligne par le public sur un site internet dédié : <https://www.registre-dematerialise.fr/5417>

Un poste informatique sera tenu à disposition du public au siège de l'enquête, à l'Hôtel de Ville du Mans. Le public pourra y consulter le dossier d'enquête en version dématérialisée. Le dossier d'enquête sur support papier pourra également être consulté par le public pendant la durée de l'enquête à l'Hôtel de Ville du Mans, siège de l'enquête, et dans chacune des mairies des communes membres de Le Mans Métropole aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra formuler ses observations et propositions :

- sur un registre dématérialisé, accessible à l'adresse électronique suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/5417>
- par courrier électronique, à l'adresse électronique suivante : enquete-publique-5417@registre-dematerialise.fr
- sur les registres papier établis sur feuillets non mobiles, côtés et paraphés par le commissaire enquêteur avant l'ouverture de l'enquête publique, mis à la disposition du public dans chaque mairie des communes membres de Le Mans Métropole.
- par voie postale, dans un courrier adressé au commissaire enquêteur en charge de l'enquête publique relative à la modification n° 2 du PLU Communautaire, au siège de l'enquête publique : hôtel de ville du Mans, CS 40010, 72039 Le Mans cedex 9.
- lors des permanences du commissaire enquêteur.

Les observations et propositions du public formulées sur les registres papier et dématérialisés, par courriers électroniques et papier, seront versées et consultables en ligne sur le site internet dédié à cette enquête publique : <https://www.registre-dematerialise.fr/5417>

Pour être recevables, les observations et propositions devront être reçues pendant la durée de l'enquête, soit du 18 juin 2024 à 9 h 00 au 17 juillet 2024 à 17 h 00.

M. le Commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations et propositions lors de permanences qu'il tiendra aux lieux, jours et heures ci-après :

- mardi 18 juin 2024 de 9 h 00 à 11 h 30 à l'Hôtel de Ville du Mans,
- samedi 29 juin 2024 de 9 h 30 à 12 h 00 à la mairie de Trangé,
- mercredi 3 juillet 2024 de 14 h 00 à 16 h 30 au Pôle culturel, salle des arts de Champagné,
- lundi 8 juillet 2024 de 14 h 00 à 16 h 30 à la mairie d'Allonnes,
- jeudi 11 juillet 2024 de 9 h 00 à 11 h 30 à la mairie de Mulsanne,
- mercredi 17 juillet de 14 h 00 à 17 h 00 à l'Hôtel de Ville du Mans.

Toute information relative à l'organisation de l'enquête peut être demandée auprès du service urbanisme, qualité architecturale, par courrier à l'adresse suivante : Le Mans Métropole, CS 40010, 72039 Le Mans cedex 9 ou par courrier électronique à l'adresse suivante : enquete-publique-5417@registre-dematerialise.fr

Dans un délai de 30 jours à compter de la clôture de l'enquête, M. le Commissaire enquêteur fera parvenir au président de Le Mans Métropole les exemplaires du dossier de l'enquête, les registres et les pièces annexées, ainsi qu'un rapport qui relatera le déroulement de l'enquête et examinera les observations recueillies. Il consignera également, dans un document séparé, ses conclusions motivées, en précisant si elles sont « favorables », « favorables sous réserves » ou « défavorables ».

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public dans les mairies des communes membres de Le Mans Métropole, ainsi que sur le site internet de Le Mans Métropole www.le-mansmetropole.fr pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête publique.

Pour Le Mans, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront disponibles au service urbanisme-qualité architecturale de Le Mans Métropole (Immeuble Condorcet, 16, avenue François-Mitterrand, Le Mans), aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

Au terme de l'enquête, après que des modifications aient été éventuellement apportées au dossier, le projet de modification n° 2 du Plan local d'urbanisme communautaire de Le Mans Métropole sera soumis à l'approbation du Conseil Communautaire de Le Mans Métropole. Cet avis au public est publié quinze jours au moins avant le début de l'enquête et rappelé dans les huit premiers jours de celle-ci, dans deux journaux régionaux ou locaux diffusés dans le département (Ouest France et Le Maine Libre). Cet avis sera, dans les mêmes conditions de délai et de durée, affiché à l'Hôtel de Ville du Mans, siège de Le Mans Métropole, dans chacune des mairies et en plusieurs endroits des communes couvertes par le PLU. Il sera également publié sur le site internet de Le Mans Métropole : www.le-mansmetropole.fr

Vie des sociétés

ASSOCIATION SYNDICALE DES PROPRIÉTAIRES DU HAMEAU BEL ESSOR

Dont le siège social est le Cabinet Citya Le Syndic SARL
16, place de l'Eperon
72015 LE MANS cedex

AVIS DE CONVOCATION

Le président de l'association informe les propriétaires du Hameau Bel Essor que l'assemblée générale se tiendra le jeudi 27 juin 2024 à 14 h 00, salle polyvalente Les Sources, 33, rue Biolay, 72000 Le Mans afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Résolution n° 01 : élection du/de la président(e) de séance de l'assemblée. Majorité des présents et représentés.

Résolution n° 02 : élection de scrutateur(s)/scrutatrice(s) de l'assemblée. Majorité des présents et représentés.

Résolution n° 03 : élection du secrétaire de séance de l'assemblée. Majorité des présents et représentés.

Résolution n° 04 : rapport du conseil syndical pour l'exercice N du 1er avril 2023 au 31 mars 2024, article sans vote.

Résolution n° 05 : rapport du syndic pour l'exercice N du 1er avril 2023 au 31 mars 2024, article sans vote.

Résolution n° 06 : approbation des comptes de l'exercice N du 1er avril 2023 au 31 mars 2024 (comptes joints à la convocation en annexe). Majorité des présents et représentés.

Résolution n° 07 : approbation du compte travaux (panneau propriété privée). Majorité des présents et représentés.

Résolution n° 08 : modification du budget prévisionnel pour l'exercice N+1 du 1er avril 2024 au 31 mars 2025 (budget prévisionnel joint à la convocation en annexe). Majorité des présents et représentés.

Résolution n° 09 : approbation du budget prévisionnel pour l'exercice N+2 du 1er avril 2025 au 31 mars 2026. Majorité des présents et représentés.

Résolution n° 10 : décision de modification des statuts de l'AFUL portant sur la page 17 (annexée à la convocation). Majorité représentant la moitié des voix de l'AFUL.

Résolution n° 11 : pouvoir à conférer au syndic de signer les actes de modification de l'Etat Descriptif de Division. Majorité représentant la moitié des voix de l'AFUL.

Résolution n° 12 : validation des honoraires pour la signature des actes. Majorité représentant la moitié des voix de l'AFUL.

Résolution n° 13 : dans le cas où la résolution numéro 10 est validée, décision d'effectuer les travaux ayant pour objet : l'enlèvement des haies et la pose de clôtures rigides avec claustras et sousassement en béton. Majorité absolue. Devis demandés en attente de réception des entreprises : Renault Clôtures, Aubier Paysage, Robert SA, Girard Frères.

Résolution n° 14 : validation des honoraires pour travaux. Majorité absolue.

Résolution n° 15 : décision relative au changement de domiciliation bancaire du fonds de prévoyance - passage de la Caisse d'Epargne à la BPVf (Banque Populaire). Majorité des présents et représentés.

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date du 28 mai 2024, il a été constitué une SC ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : Laheau.

Objet social : la société a pour objet :

- l'acquisition, la prise à bail, la gestion, la location et l'administration de tous biens immobiliers,
- la construction, la réfection, la rénovation, la réhabilitation et plus généralement, la mise en valeur de tous biens immobiliers,
- l'emprunt de tous fonds nécessaires à la réalisation de cet objet, et la mise en place de toutes sûretés réelles ou autres garanties nécessaires à la conclusion de ces emprunts.

Et plus généralement, toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation, à condition toutefois d'en respecter le caractère civil.

Siège social : 9, rue de la Taillella, 72000 Le Mans.

Capital : 1 000 euros.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS Le Mans.

Cogérance : M. Romain Perdereau, demeurant 9, rue de la Taillella, 72000 Le Mans et Mme Margot Lagandre, demeurant 24, rue de Saussure, 75017 Paris.

Notre territoire

UN SERVICE 100% GRATUIT

NOTRE-TERRITOIRE.COM

SOYEZ LE 1^{ER} INFORMÉ DES PROJETS D'AMÉNAGEMENT PRÈS DE CHEZ VOUS OU N'IMPORTE OÙ EN FRANCE!

Le site qui rassemble tous les avis d'enquêtes publiques.

Autres légales

NICOLAS PASTOR

COMMISSAIRE-PRISEUR JUDICIAIRE TITULAIRE D'UN OFFICE DE COMMISSAIRE DE JUSTICE

VENTES AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Nicolas Pastor commissaire-priseur judiciaire, titulaire d'un office de commissaire de justice :

- samedi 8 juin 2024 à 11 h 00, visites de 10 h 00 à 11 h 00.
- vente de véhicules VP et utilitaires, après liquidations judiciaires, à la requête de l'AGASC, réalisation de leasing.
- dimanche 9 juin 2024 à 10 h 00.

Vente judiciaire après LJ et LJS, électroportatifs, gros électroménagers, vitrines de bijouterie, informatique, matériel optique, mobilier de bureau, matériel d'une presse, stock de bijoux, stock de lunettes, stock de vaisselles.

Talk, Julien By Elo, CB Vision, Activ Recruitment, FL Presse, Ma Belle Maison, BC Location Événementiel, En.Vol.S., Noveo Habitat.

À la salle des ventes au 2, rue Roberval, 72100 Le Mans et en live sur : interencheres.com/72007

Enchérissez en live sur Interencheres.com/72007

Pastor Maison de Ventes :

- dimanche 9 juin à 15 h 00 - Full Live, tableaux anciens et modernes,
- dimanche 9 juin à 18 h 00 - Full Live, Mode Luxe, Lifestyle,
- dimanche 23 juin à 14 h 00 - or, bijoux et monnaies.

ADN Enchères :

- dimanche 9 juin à 10 h 00 - électroménager, loisirs, multimédia, outillage, stock,
- dimanche 9 juin à 19 h 00 - appel, information, téléphonie,
- dimanche 9 juin à 10 h 00 - mode, vêtements et chaussures.

Frais judiciaires : 14,28 %.

Frais volontaire : 26 % pour les sociétés.

Pastor Maison de Ventes et ADN Enchères, commissaire-priseur judiciaire Nicolas Pastor, titulaire d'un office de commissaire de justice.

Commissaires-priseurs habilités Nicolas Pastor, Alexia Taiclet, Claire Chaudet, Juliette Sussan, Marion Roulleaux, Yanis Cambon.

ADN Enchères, Pastor Maison de Ventes, Nicolas Pastor commissaire-priseur judiciaire, 2, rue Roberval, 72100 Le Mans, mail : judiciaire@priseur.net - tél. 02 43 84 01 29.

Décisions du tribunal de commerce du Mans

Date du jugement du tribunal de commerce du Mans : 28 mai 2024. Société par actions simplifiée Kemushi, 8, rue des Petites-Marnières, 72650 Saint-Saturnin. RCS greffe du Mans 899 687 966. Activité : vente à distance sur catalogue spécialisé. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur Selar MJ Corp prise en la personne de Me Bertrand Boudevin, 7, avenue François-Mitterrand, Bureaux de l'Étoile, 72000 Le Mans, et mettant fin à la mission de l'administrateur Selar! Trajectoire Prisse en la personne de Me Charles Beussart.

Soyez informés

chaque jour dans notre rubrique annonces légales nos publications d'enquêtes publiques avis administratifs

Notre publication adhère au

ARPP

dont elle suit les recommandations

Les remarques concernant une publicité parue dans notre publication sont à adresser au

ARPP

autorité de régulation professionnelle de la publicité

23 rue Auguste Vacquerie
75116 Paris
www.arpp-pub.org

Les remarques concernant les petites annonces classées sont à adresser directement au journal

Le Maine Libre

Abonnez-vous vite!

30€ pour 2 mois

Chaque jour, votre journal livré chez vous avant 7 h 30. INCLUS, un accès numérique à partager avec 4 de vos proches.

Envoyez le bon sans affranchir à : **Service Clients - Libre réponse 94114 - 35099 Rennes Cedex 9**

02 43 83 72 77 (prix d'un appel local) du lundi au vendredi de 8 h à 18 h
CODE : S222MFIR/APFI

Gagnez du temps : abo.lemainelibre.fr/2mois

OUI, je souhaite m'abonner au Pack famille Le Maine Libre :

Pendant 2 mois 7j/7, le journal papier livré à domicile pour **30€** au lieu de ~~80,80€*~~, soit **62 % de réduction**. INCLUS, un accès aux contenus numériques à partager avec 4 proches de mon choix.

C222MFIR

Je complète mes coordonnées

Mme M.

Nom Prénom

Adresse

CP Ville

Tél.

Email

[Je laisse mon email pour bénéficier des contenus numériques.](mailto:abo.lemainelibre.fr/2mois)

Je règle 30€ par :

chèque bancaire ou postal à l'ordre du Maine Libre

Date et signature obligatoires :

Vous préférez régler par carte bancaire ?
Rendez-vous sur abo.lemainelibre.fr/2mois

*Voir conditions sur abo.lemainelibre.fr/2mois.

Nous donnons personnellement l'objet de traitements informatiques de la part de la société Le Maine Libre et sont utilisés notamment pour gérer votre abonnement, vous informer sur nos produits et services analogues ainsi qu'à des fins de relations commerciales. Elles seront conservées 3 ans après la fin de votre contrat sauf dispositions légales contraires. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation et de portabilité, en vous adressant directement par email à « pdp@spia.ouest-france.fr » ou par courrier à « DPO SPIA Ouest-France - 10, rue du Breil - 35051 Rennes Cedex 9 » ou en introduisant une réclamation auprès de la CNIL. Société Le Maine Libre - SA au capital de 1 029 375 € - 28/30 place de l'Eperon - 72000 Le Mans - RCS Le Mans 575 650 403. IDU FR233738_03KMYL